



INFO PRESSE

Date : 20/08/2020

De la part de service communication

Nouvelle gouvernance du CCAS de Chambéry

Le conseil d'administration du CCAS (Centre communal d'action sociale) de Chambéry a eu lieu ce jeudi 20 août après-midi à l'hôtel de ville de Chambéry. Thierry Repentin, maire de Chambéry, a présidé la séance. Christelle Favetta-Sieyes, adjointe au maire de Chambéry, a été élue vice-présidente.

Après son élection, **Christelle Favetta-Sieyes** a remercié les administrateurs pour leur confiance et a présenté la vision de l'équipe municipale en matière d'action sociale : ***“L'action sociale, ce n'est pas seulement une dépense mais surtout un investissement dans un bien immatériel : l'unité et la cohésion d'une ville.”***

Thierry Repentin, en qualité de Président, rappelle l'importance du CCAS pour la politique sociale municipale : ***“Le CCAS est l'outil de la Ville pour mener sa politique d'action sociale. Alors que nous traversons une crise sanitaire, économique et sociale, son action est d'autant plus essentielle.”***

En plus de Thierry Repentin et Christelle Favetta-Sieyes, plusieurs élus chambériens siègent au conseil d'administration : Cyndie Picot, Micheline Myard-Dalmis, Sabrina Haerinck, Françoise Rahard, Dominique Loctin, Sandrine Garcin et Nathalie Colin-Cocchi.

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'entité qui anime la politique sociale de la Ville. Il regroupe près de 400 salariés. A Chambéry, le CCAS assure la gestion d'établissements et de services dans le champ de l'aide aux personnes âgées (ex : EHPAD). Il a également pour mission l'instruction des demandes d'aides sociales et la domiciliation des personnes sans domicile fixe.